

Du sur-mesure
pour le sauvetage et
la sécurité



Ce système en standard TETRAPOL a convaincu une vaste clientèle dans le monde entier. Ses fonctionnalités et caractéristiques techniques sont spécialement adaptées aux besoins des utilisateurs industriels et des professionnels de la sécurité et des transports. S-PRO fonctionne en mode chiffré de bout en bout offrant ainsi une sécurité maximale. Grâce à une sensibilité très élevée à la réception, le nombre de stations de base par rapport au territoire à couvrir reste relativement petit, ce qui permet de mieux maîtriser le volume global des investissements et le coût de l'exploitation.

Avec S-PRO de Siemens, plusieurs organisations peuvent se partager le même réseau. Celles-ci restent néanmoins, et par principe, maîtres de la gestion de leurs communications. Des composantes redondées et un mode dégradé multiniveau assurent une disponibilité élevée en permanence.



S-PRO – système
radio numérique à
ressources partagées



Global Network of Innovation

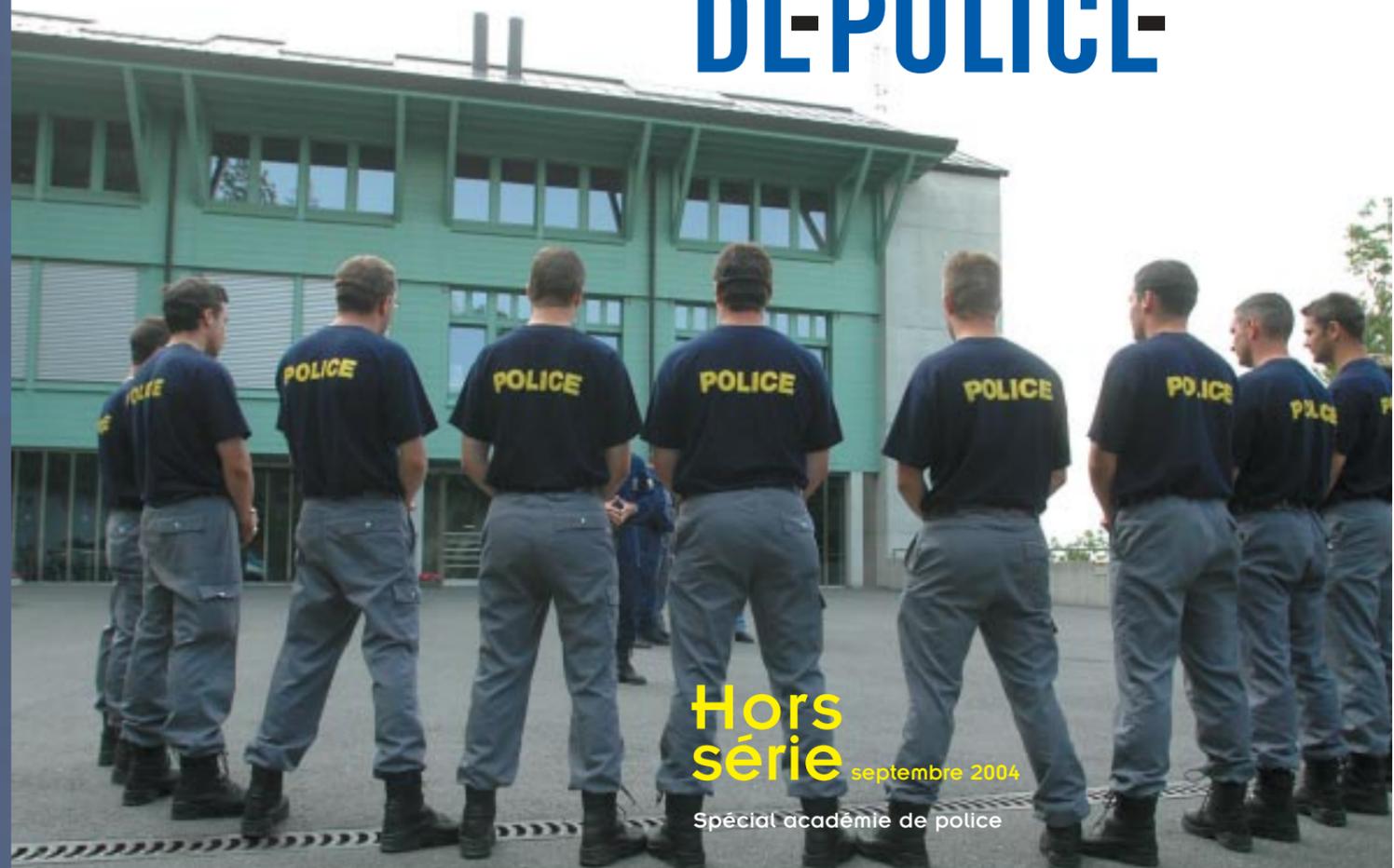
SIEMENS

Siemens Suisse SA
Civil and National Security
Freilagerstrasse 40
CH-8047 Zurich
Tél. +41 (0)58 558 4849
Fax +41 (0)58 558 3816
e-mail s-pro@siemens.ch
www.siemens.ch/s-pro

Pol Cant
information



**ACADEMIE
DE POLICE**



**Hors
série** septembre 2004

Spécial académie de police



RESPECT 

GPA Guardian Protection SA

Société de Sécurité privée



Place du Maunoir 14 - 1223 Cologny
Chemin du Pré de la Tour 10 - 1009 Pully

Tél. : 022 707 94 00 - Fax : 022 707 94 94
E-mail : securite@gpa.ch - internet www.gpa.ch

Hors
N° série

ACADEMIE DE POLICE

Septembre 2004



Visions politiques

Le site

Evolution du projet

Expressions des commandants

Région touristique

Académie de police

Formation

**Numéro hors série réalisé
grâce à la collaboration
de nos généreux partenaires**

Editeur
Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise
Centre Blécherette, 1014 Lausanne

Rédacteur responsable
Jean-Christophe Sauterel

Responsable d'édition
Guy-Charles Monney

Rédacteurs
Olivier Rochat, Pierre Altermath, Rachelle Bressoud,
Pascal Pittet, Office du Tourisme du Canton de Vaud,
Chablais Tourisme, Jean-Marie Torrenté,
Bernhard Prestel, ISP

Photos
Jean-Bernard Sieber ARC, Charles Dagon, OTV,
Chablais Tourisme, Jean-Marie Torrenté, Police municipale
de Lausanne, Police cantonale valaisanne, Police cantonale
vaudoise, Police militaire, P. Germond

Conception et réalisation
Tasmanie SA, Lausanne

Publicité
S.P.M. Swiss Public Magazines
Tél. : 021 641 13 60 - Fax : 021 641 13 10
E-Mail : spm.sarl@bluewin.ch

Photolithos et impression
Imprimerie Corbaz SA, Montreux

© Police cantonale vaudoise.
Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.
N° hors série tiré à 8'000 exemplaires.
Tirage contrôlé par la REMF.
Revue distribuée gratuitement à tous les membres
des polices vaudoises et valaisannes, aux polices
de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et
fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.
www.policier.ch

Genèse d'une coopération utile

Les préparatifs et la conduite des engagements au profit du sommet du G8 à Evian, entre octobre 2002 et juin 2003, l'ont démontré à l'évidence aux différents partenaires de la sécurité de Suisse occidentale : les questions de sécurité ne connaissent pas de frontière ! Les responsabilités doivent être assumées en commun. De plus, une étroite collaboration à tous les niveaux – local, régional, inter-cantonal, national et international – est absolument nécessaire.

Chacune et chacun d'entre nous a en effet reconnu la nécessité, pour l'avenir, de renforcer la coopération – une fois encore, à tous les niveaux – dans le domaine de la sécurité. Les expériences faites ces dernières années nous ont démontré à quel point cela est nécessaire. Et combien il est nécessaire, également, de développer de nouvelles synergies.

L'initiative de créer une plateforme commune pour la formation des polices est venue de Suisse romande. Je crois qu'il faut clairement le souligner et je remercie nos partenaires des cantons et de la Ville de Lausanne d'avoir pris une telle heureuse initiative. Ce fut le point de départ.

Le DDPS a immédiatement compris tout l'intérêt que présentait ce projet. Le Commandant de la police cantonale vaudoise, M. Eric Lehmann,

ainsi que le Commandant des Forces Terrestres, le Commandant de corps Luc Fellay, ont lancé les premiers travaux, avec, pour objectif, de créer un maximum de synergies adéquates au sein d'un centre de compétences commun.

La mise sur pied du Centre de compétences de la sécurité militaire, dans la région du Chablais (*infrastructures dans les cantons de Vaud et du Valais*) a créé un contexte favorable à de nouvelles synergies.

Enfin, le troisième élément de nos réflexions a été que cette collaboration s'insère dans le concept global de formation, élaboré par la Conférence des Directeurs cantonaux de justice et police.

Idée force : concentrer, à l'avenir, la formation policière dans quelques centres d'instruction régionaux.

Je suis heureux, aujourd'hui, de constater qu'il existe, de la part d'autorités romandes, une volonté politique claire de travailler ensemble et de coopérer avec l'armée, avec la Confédération.

Les intéressés sont, à ce jour, les cantons de Vaud et du Valais, la Ville de Lausanne ainsi que des communes vaudoises.

C'est un premier pas significatif. Le DDPS est fier de participer à ce projet de formation commune des polices et de la police militaire.

En effet, si tous les partenaires collaborent de manière ouverte et conséquente, nous pourrons alors – tous ensemble – offrir des prestations efficaces et crédibles dans l'environnement moderne de la sécurité. De plus, si nous utilisons un maximum de nos synergies de manière optimale, nous pourrons



produire de la sécurité à des coûts réduits.

Voilà pourquoi notre projet commun se nomme SYNERSEC (*synergies sécuritaires*).

Une base de formation identique
Ce projet prévoit la réalisation d'un centre de compétences commun pour l'instruction à la sécurité, dans le Chablais, à cheval entre les cantons de Vaud et du Valais.

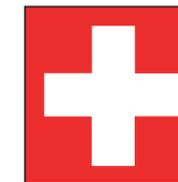
Les cantons de Vaud et du Valais, la Ville de Lausanne et des communes vaudoises y organiseront, dès mars

2005, la première école de police commune. Dès le départ, la Sécurité militaire sera intégrée à cette instruction.

Le DDPS contribue à ce projet en apportant la plate-forme des infrastructures de la place d'armes de St-Maurice/Lavey, ainsi que d'autres places d'instruction sises dans la région voisine. D'autres synergies fondamentales seront réalisées dans les domaines des programmes d'instruction ou du corps enseignant.

Un centre régional sera ainsi créé, pas à pas, ces prochaines années, centre dans lequel une instruction policière et à la sécurité coordonnée sera donnée – nous l'espérons – pour l'ensemble de la Suisse romande. Les écoles de la police militaire doivent y être intégrées.

C'est dans ce centre que les troupes de milice recevront leur instruction axée sur l'engagement, pour leurs engagements subsidiaires au profit des autorités civiles. Ce centre sera également utilisé comme base pour la compagnie de militaires en service long. Nous voulons ainsi que tous les partenaires à la sécurité disposent d'une base de formation identique, parlent le même langage et se comprennent – ce dans la perspective d'engagements futurs comme le sommet du G8 ou le WEF, Forum de Davos.



Les avantages

J'attends du projet SYNERSEC qu'il marque des efforts principaux et qu'il fasse école dans d'autres régions de notre pays.

Ses avantages, en bref :

- des modules d'instruction communs sont développés et mis en pratique;
- des économies sont réalisées en utilisant en commun infrastructures et matériel;
- les leçons sont tirées des expériences faites dans les engagements et sont réutilisées dans l'instruction;
- SYNERSEC contribue à créer les fondements d'une culture commune dans le domaine de la sécurité.

Dans cet esprit, je remercie chaleureusement tous mes partenaires pour leur disponibilité à collaborer. Et j'encourage vivement tous les participants à contribuer au succès de cette collaboration !

Samuel Schmid

Conseiller fédéral, Chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

Une rare opportunité



A l'heure où les prémices d'une standardisation de la formation policière de base voient le jour au travers du projet suisse appelé "concept global de formation suisse", mais aussi au moment où les finances fédérales et cantonales sont au plus mal, le projet d'Académie de police représente une rare opportunité.

Celle-ci se traduit par trois effets d'ores et déjà prévisibles à savoir :

1. Amélioration qualitative de la formation, respectivement mise en adéquation de cette dernière avec les besoins métiers actuels.

2. Mise en place de synergies intra et supracantonales, mais également trans-organisationnelles et recherche d'une solution la plus économique possible et à même de compenser l'augmentation des coûts liés à l'amélioration des objectifs pédagogiques.

3. Evolutivité quasi illimitée tant en terme de contenant (infrastructure) que de contenu (modules de formation/objectifs de formation)



Au travers de ce projet, nous avons une formidable occasion de mettre en commun nos ressources, notre savoir-faire respectif et ce dans l'intérêt bien compris de renforcer notre pouvoir-faire.

Je suis particulièrement attaché à garantir aux policiers de notre canton, mais de manière plus générale à tous les policiers, une formation en parfaite concordance avec les exigences actuelles, qui vont grandissant, tout en garantissant un coût financier supportable. A

terme, cette filière de formation décernera un brevet fédéral qui permettra d'améliorer encore la mobilité professionnelle de ceux qui l'auront obtenu et leur confèrera également une reconnaissance du titre au-delà même de nos frontières.

En outre, les synergies réalisées grâce au partenariat avec les Forces Terrestres permettent de partager des connaissances, des méthodes, des infrastructures, des coûts, tout en respectant la doctrine et la culture propres à chacun.

Il est bien évident qu'il ne s'aurait être question de militariser la formation policière ou la sécurité intérieure. Non, il s'agit de manière beaucoup plus pragmatique d'utiliser au mieux les moyens et infrastructures, qui nous appartiennent en tant que citoyens suisses, en apportant de la sécurité là et quand nous en avons besoin.

Les réalités d'aujourd'hui ne sont plus celles d'hier et à ce titre le rapprochement prévu apparaît comme une réelle possibilité en matière de stratégie sécuritaire.

En conclusion, je salue donc les initiateurs de ce projet ainsi que tous ceux qui s'y sont investis; leur engagement s'inscrit en parfaite adéquation avec les projets suisse et romand, ce qui nous autorise à croire que nous oeuvrons dans une dimension d'intérêt général dépassant nos avantages particuliers.

Jean-Claude Mermoud
Chef du Département de la Sécurité et de l'Environnement

Notre intérêt commun



Le projet SYNERSEC se réalise aujourd'hui. Sa mise en œuvre arrive à point nommé. Chaque jour, l'actualité internationale nous livre son lot d'évènements tragiques. En Suisse, si la situation reste privilégiée, la prudence est de rigueur. Nous devons demeurer attentifs pour prévenir toute montée de la violence et de l'extrémisme.



Corps de police ont grandi, chacun de leur côté. Or, à ce jour, il est nécessaire de rechercher des synergies. C'est le défi relevé par SYNERSEC. En rassemblant nos compétences et nos ressources nous pourrions élever le niveau de formation. Cette collaboration devra en outre, à moyen terme, générer des économies, préoccupation constante de toute administration à la recherche de l'équilibre budgétaire.

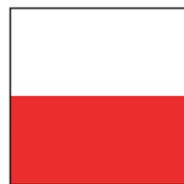
Pour réaliser ce projet ambitieux, un partenariat avec l'Armée s'impose. Cette solution nous fera bénéficier d'infrastructures publiques existantes. Si la collaboration avec ce partenaire naturel est appelée à se poursuivre, chacun conservera néanmoins ses compétences respectives. Le principe d'un engagement subsidiaire de l'Armée doit être strictement observé; celle-ci ne saurait être chargée d'accomplir des missions dévolues à la police.

L'Académie de Police verra ainsi le jour en 2005 grâce au travail des différents partenaires, que je remercie et félicite. D'ores et déjà, je lui souhaite longue vie, en espérant que son succès ira grandissant, notam-

ment en développant de nouvelles synergies avec les autres cantons romands dans notre intérêt commun.

Jean-René Fournier
Président du Conseil d'Etat valaisan, Chef du Département de l'Economie, des Institutions et de la Sécurité.

Concentré de compétences



Le grand avantage de l'Académie de police est de mettre en commun les compétences en matière de formation des policiers et d'être rapidement mise sur pied.



formation, il s'agit bien, désormais, de franchir un pas supplémentaire.

Nous poursuivons deux objectifs:
 – **l'harmonisation**: il s'agit de lutter contre la trop grande diversité en Suisse Romande, sept corps de police disposant, en effet, chacun de leur propre école, comme le relève le Cdt Nidegger,
 – **l'optimisation**, en mettant en commun les compétences respectives.

L'objectif de départ consiste à offrir une formation professionnelle pointue, correspondant aux attentes des autorités face aux nouveaux enjeux de notre époque et des citoyens toujours plus exigeants et critiques. Pour cela, il faut augmenter la taille critique, si l'on a l'ambition d'offrir l'excellence!

Pour parvenir à la réaliser, il s'agissait de prendre la décision rapidement, en saisissant les opportunités, tout en conservant le sens des réalités financières.

Une solution est apparue, qui pouvait permettre la mise à disposition d'infrastructures inutilisées par l'armée, moyennant quelques adaptations indispensables.

La solution pragmatique existe. Elle a été mise en place dans des délais record car elle a bénéficié d'une

volonté politique commune entre la Confédération, deux cantons et la Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises.

On peut, certes, tergiverser longtemps sur les kilomètres à parcourir jusqu'à St-Maurice ou encore sur la qualité du lieu. La solution idéale existe peut-être, mais pas dans l'immédiat. Elle nous aurait entraîné dans des tergiversations et des discussions sans fin.

Vaud, Valais, Lausanne et les Polices municipales vaudoises se sont engagés sans hésiter. Souhaitons que d'autres cantons romands suivent le mouvement. Nous pourrions ainsi élargir l'embryon de ce véritable centre de compétences, en mettant en place une Académie de police unique, dans l'intérêt des policiers de nos régions, pour eux et avec eux!

Doris Cohen-Dumani
 Présidente de la Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises.

Lavey – Saint Maurice





La collaboration entre la police et la sécurité militaire

La collaboration entre la police et la sécurité militaire suscite quelques craintes bien compréhensibles. Pourquoi cette démarche est-elle devenue incontournable aujourd'hui ? Quels sont les avantages que peuvent en retirer les partenaires concernés ?

Une situation nouvelle

Le paysage sécuritaire helvétique est confronté aujourd'hui à une situation nouvelle.

L'état préoccupant des finances publiques ne permet plus d'assumer les coûts de la sécurité intérieure et extérieure. Il en découle une pénurie de ressources qui altère la qualité de nos prestations et les conditions de travail de nos cadres et de nos collaborateurs.

L'évolution des menaces et des risques intérieurs et extérieurs fait que les sphères d'engagement de la

police et de l'armée tendent parfois à se mélanger.

Les textes officiels ne correspondent plus, en partie, à la situation actuelle ce qui génère de la confusion et empêche une exploitation optimale des ressources.

L'élaboration d'une nouvelle conception globale de la sécurité helvétique permettant de positionner correctement les différents acteurs et de régler les interfaces s'impose impérativement.

Le problème a été identifié et un processus de réorganisation du paysage sécuritaire helvétique est déclenché sous l'égide de la Confédération.

Comme cette révolution concerne trois départements fédéraux, vingt-six cantons et deux mille communes, sa conclusion va prendre un temps considérable.

La gestion du temps

Attendre que des bases politiques définitives nous soient imposées par la Berne fédérale est la solution la plus commode. Trois paramètres nous empêchent toutefois de recourir à cette solution de facilité.

a) L'état des finances nous oblige à produire toujours plus avec toujours moins de ressources. Le service public ne peut pas éluder ce défi sans compromettre sa crédibilité. C'est particulièrement vrai pour les services en charge de produire de la sécurité.

b) Le manque de policiers pénalise les collaborateurs, leur famille, leur sécurité et leur avenir. Il empêche de remplir correctement la mission et influence négativement la réputation de l'institution.

c) La réforme de la formation policière helvétique est en marche et un calendrier fixe le rythme du changement.

Nous n'avons pas le choix. Quelqu'un disait que l'avenir, on ne l'attend pas, on le fait. Voilà le vrai défi. La vitesse du changement est telle aujourd'hui que celui qui perd le contact avec la tête se trouve définitivement distancé.

Des décisions politiques

La collaboration entre la police et l'armée repose sur des bases politiques. On trouve, par exemple :

a) le projet USIS (Réexamen du système de sécurité intérieure de la

Suisse) élaboré par les Cantons et la Confédération.

b) le « Concept général en matière de formation dans le domaine de la police et de la justice pénale » accepté par les chefs des départements de justice et de police des vingt-six cantons.

Rien dans ces textes ne laisse supposer une quelconque volonté de militariser la police ou de remettre en cause les compétences cantonales.

Les autorités politiques demandent uniquement une exploitation systématique des synergies dans le cadre des textes disponibles.

Aussi longtemps que les acteurs du paysage sécuritaire helvétique n'auront pas apporté la preuve que le potentiel d'économie disponible est épuisé, les demandes de ressources supplémentaires resteront vaines.

Les contributions de la sécurité militaire

La sécurité militaire assume des tâches de police au niveau de la Confédération, mais elle doit aussi se tenir prête à appuyer subsidiairement, sur leur demande, les corps de police. Les requêtes sont nombreuses et très variées :

- engagement d'instructeurs de la police militaire dans les cours et écoles de police ;
- engagement de spécialistes pour des divers engagements (Davos, G8, Expo, contrôles de circulation, conférences internationales, etc) ;
- mise à disposition de matériels, de véhicules et d'infrastructures d'instruction.

Jusqu'à présent, les commandants des corps de police concernés se sont déclarés très satisfaits des prestations de la sécurité militaire.

Quels sont les avantages de ce genre de collaboration ?

Pour la police, il représente la possibilité de diminuer un peu la pression sur le personnel et de comprimer les dépenses.

Pour la sécurité militaire, il offre une expérience incontournable permettant d'adapter la formation de ses membres aux besoins des polices cantonales. Cette recherche de la compatibilité maximale découle de la volonté du Conseil fédéral.

D'autre part, cette collaboration permet aussi de rentabiliser les infrastructures d'instruction et les investissements correspondants.

Aucune arrière-pensée ne se dissimule derrière le comportement de la sécurité militaire. Confrontée, comme la police à une carence de ressources, elle cherche par la collaboration une solution pragmatique et immédiate à ses problèmes et en aucun cas une quelconque forme de concurrence avec les corps de police « civils ».

Le centre de compétences sécuritaires du Chablais

La création de la sécurité militaire a montré la nécessité de disposer d'une infrastructure d'instruction adaptée aux spécificités des tâches policières.

La place d'armes de St-Maurice a ainsi été désignée comme « Centre de compétences sécuritaires du Chablais ».

Il s'agissait de profiter des travaux d'assainissement planifiés pour transformer cette infrastructure d'infanterie en un centre d'instruction spécialisé dans le domaine de la sécurité.

Un effort considérable a été consenti pour adapter le standard de cette ancienne place d'armes aux exigences d'une centre régional de formation professionnelle.

Le site du Chablais devient l'unique place d'armes helvétique consacrée

exclusivement à la formation sécuritaire au sens policier du terme.

Le choix du site

Le concept de réforme de la formation policière helvétique prévoit un site unique de formation pour la Suisse romande. Cette solution offre, en effet, le rapport coût-efficacité le meilleur.

Des recherches menées dans nos cantons pour trouver une infrastructure correspondant aux exigences du concept helvétique et à l'état des finances publiques ont, à ce stade, échoué.

Les responsables se sont tournés alors vers les Forces terrestres. Un concours de circonstances extraordinaire a fait que la demande vaudoise est arrivée au moment où le destin du site du Chablais était décidé.

Il a ainsi été possible, in extremis, d'impliquer l'Académie de police dans le projet du centre de compétences sécuritaires.

Cette collaboration représente, pour tous les partenaires, une chance inespérée :

- on ne trouve pas, en Suisse romande, d'alternative correspondant aux besoins d'une Académie de Police ;
- cette solution ne nécessite pas d'investissement initial de la part des Cantons. Comment, en effet,



Evolution du projet

expliquer aux citoyens qu'il doit investir des dizaines de millions de francs dans une infrastructure d'instruction nouvelle alors que la Confédération est en mesure d'offrir des installations déjà payées par le contribuable?

- en pouvant s'intégrer, dès le départ, dans l'élaboration du centre de compétences sécuritaires, l'Académie bénéficie de conditions idéales;
- en profitant, dès le départ aussi, de l'expérience d'un partenaire comme l'Académie de police, la sécurité militaire dispose de conditions idéales pour construire son centre de compétences;
- cette solution offre des conditions optimales pour favoriser la collaboration selon les directives politiques fédérales et cantonales;
- elle va permettre d'optimiser les coûts d'exploitation et d'offrir ainsi des infrastructures d'un haut niveau qui ne seraient autrement pas financables.

Les polices vaudoises ont trouvé une chance et elles ont su la saisir sans

hésiter. Toute autre décision aurait été politiquement indéfendable.

La présence de l'Académie dans le site du Chablais est le fruit d'une décision courageuse et intelligente qui s'inscrit parfaitement dans la démarche de changement initiée par les autorités. Elle correspond aussi aux intérêts globaux des polices romandes.

La formation

Peut-on former un policier urbain dans le Chablais?

Le programme d'instruction de l'Académie repose sur les bases helvétiques et il sera validé officiellement selon les directives du concept général de formation au niveau suisse. Le site choisi n'exerce ici aucune influence.

Dans le domaine de la méthode d'instruction, séparons deux choses:

- l'enseignement théorique, le tir ou la protection personnelle, par exemple, sont enseignés de la même façon que l'on se trouve à Lausanne ou à St-Maurice.
- Il existe, par contre, quelques

thèmes d'instruction pratique qui doivent se dérouler dans des lieux précis. Ce problème est identifié et pris en compte dans les programmes.

Le système de formation actuel, qui repose fortement sur l'engagement d'instructeurs intérimaires, a atteint ses limites.

La professionnalisation de la formation et la mise à disposition d'infrastructures modernes spécialement adaptées aux besoins policiers ne peuvent que renforcer largement l'efficacité et la qualité de l'instruction.

Un dernier point. La présence de policiers militaires sur le même site que l'Académie ne saurait compromettre l'obtention du brevet fédéral par les aspirants. En effet, deux écoles de police différentes vont cohabiter sur le site.

Certes, la sécurité militaire a proposé de permettre à ses policiers militaires territoriaux, qui sont formés aujourd'hui en dix-huit mois et selon le programme d'instruction de la police

lucernoise, d'accéder au brevet fédéral pour autant qu'ils remplissent les conditions.

Cette question, qui ne sera pas actuelle avant la fin 2006, fait l'objet de négociations séparées. Elle n'influence en rien le développement du projet.

La vie dans le Chablais

Où que l'on situe l'Académie en Romandie, on obtient, sur le plan des distances, des aspirants favorisés et d'autres qui le sont moins.

Un horaire de travail a ainsi été conçu pour permettre à ceux qui habitent dans les environs de rentrer chez eux à des heures réalistes. Quant aux autres aspirants, un week-end prolongé et une fin des cours avancée le mercredi devrait leur permettre de favoriser la vie familiale.

Un effort considérable a été consenti pour offrir des conditions de vie et d'apprentissage optimales aux membres de l'Académie.

Les remarques positives de nombreux policiers à l'issue de leur visite confirment le bien-fondé de la démarche.

La position des autres cantons

Tous les cantons romands ne participent pas à l'Académie en 2005.

Trois écoles de police se dérouleront probablement en Suisse romande l'année prochaine.

Cette situation est parfaitement normale.

- Le site du Chablais ne permet pas encore d'accueillir l'ensemble de la formation policière romande. Cela pourra être le cas dans la phase finale du projet.
- La réforme de l'enseignement est un projet d'une ampleur considérable qui amène les cantons et leur police à passer d'une vision «cantonaliste» et souvent individualiste à une conception régionale et plus centralisée.
- La planification de la réforme romande n'est pas encore assez développée pour pouvoir statuer intelligemment sur la question du nombre de sites de formation nécessaires.

Cette situation ne doit pas être une source de crispation. Elle est uniquement l'expression d'un processus de changement normal et productif.

Dans ce contexte, la démarche vaudoise et valaisanne ne saurait être assimilée à un coup de force. Elle représente, au contraire, une impulsion bienvenue et une source de réflexions dont le bénéfice profitera à l'ensemble des cantons romands.

Le souhaitable et le possible

On souhaiterait évidemment la présence de textes officiels mis à jour, prêts à l'usage et accompagnés des ressources idoines.

On aimerait bien disposer d'une infrastructure ultramoderne et parfaitement centrée.

La quête du perfectionnisme n'est malheureusement plus de ce temps. Nous devons apprendre à différencier le souhaitable du possible.

Le temps des certitudes et des réponses simples est révolu. Nous vivons dans un monde en mouvement perpétuel. Attendre de disposer de tous les éléments pour prendre une décision, c'est se condamner à l'inaction.

Confrontés à une pénurie de ressources qui pénalise l'action et engendre des conditions irréalistes pour nos collaborateurs, il faut agir vite, nous n'avons pas d'autre choix.

Placée dans ce contexte, la collaboration de la police avec la sécurité militaire n'est pas une solution miracle. Appliquée selon les besoins, cette démarche s'avère pragmatique et provisoire. Elle est destinée à gérer la pénurie de ressources le temps nécessaire à l'élaboration d'un nouveau concept global de sécurité helvétique.

Pierre Altermath, Rachelle Bressoud et Pascal Pittet
Cellule de conduite SYNERSEC



- 1 Place de l'Héliport
- 2 Café du Commissariat
- 3 Centre sportif
- 4 Hôtel de la Dent de Morcles - Aspirants
- 5 Hôtel du Rhône Aspirantes
- 6 Centre Polycom
- 7 Hôtel du Léman Instructeurs
- 8 Centre administratif
- 9 Dojo
- 10 Hôtel et restaurant du Chablais
- 11 Centre d'instruction



De la nécessité de réunir la formation policière sous un même toit

Ah ! s'il fallait raconter le Sommet d'Evian... Que faudrait-il choisir dans la masse des faits, des questions, des réponses qui nous furent soumis ? Plus d'une année plus tard, et l'oubli de la "pécadille" ayant fait son office, le temps me semble venu de porter ici à votre connaissance l'exceptionnelle opportunité qui fut nôtre de réunir tous les partenaires sécuritaires du pays dans une seule et même tâche, dans une seule et même doctrine, dans une seule, bonne et même intelligence.



JEMIE-DE-POLICE-ACADEMIE-DE-POLICE-ACADEMIE-DE-POLICE-ACADEMIE-DE-POLICE-ACADEMIE-DE-POLICE-ACADEMIE-DE-POLICE

Encore fallait-il se convaincre, dès octobre 2002, de l'impérieuse nécessité d'entrevoir cette collaboration en débarrassant les esprits des scories intellectuelles propres aux chiens de faïence. La fin de la guerre froide puis la chute du bloc communiste, l'élargissement de l'Europe ont fait reculer les menaces extérieures et augmenter très sensiblement les risques intérieurs. Les réformes de l'armée (Armée XXI) ou celles de la Police (Polizei XXI) de même que les travaux rassembleurs (USIS) étaient suffisamment pertinents pour que nous entrevissions la nécessité de ne plus cloisonner les notions sécuritaires intérieures ou extérieures.

Passé le 3 juin 2003 et afin de tirer le meilleur parti des expériences et des réussites communes les Forces terrestres, sous la responsabilité du Cdt de Corps Luc Fellay et le Canton de Vaud sous la responsabilité du signataire, en plein accord avec les autorités politiques et le Chef de l'armée, ont décidé de créer un véritable centre de recherche et d'évaluation des synergies possibles. Ce projet a été baptisé "Synersec" (synergies sécuritaires); il est l'indispensable outil devant permettre l'efficacité, la rationalité dans l'offre faite au citoyen de notre pays pour lui fournir toute sécurité là et au moment où il en a besoin.

L'Académie de Police en est la première concrétisation d'importance régionale et nationale sur le plan de l'exemplarité. Elle s'appuie, dans un premier temps, sur la réunion des deux écoles vaudoises de police, celle de la police cantonale valaisanne et celle, pour certains enseignements, de la sécurité militaire; elle bénéficie également de l'appui direct, au niveau de la réflexion, du corps des gardes-frontière.

Formation sur le plan suisse
Dans le cadre du concept général de formation qui sera prodiguée à l'Académie, il a été accordé beaucoup d'attention à la compatibilité de la formation policière avec le reste du système général de formation. Dans ce dernier, chaque profil professionnel défini correspond à un diplôme, ceci à chaque niveau. L'ouverture de la voie académique aux policiers constitue également une nouveauté; la carrière policière trouve également sa place dans le système de formation européen avec les diplômes "bachelor et master" voulu par le modèle de Bologne. J'en rappelle ci-dessous les composantes:

Le premier échelon de la profession policière (policier I) forme le policier polyvalent communal, municipal ou cantonal, voire le policier militaire et le garde-frontière.
Le deuxième échelon forme le policier (policier II) aux tâches plus complexes nécessitant un savoir spécialisé.
Le troisième échelon concerne la formation du spécialiste au plus haut niveau (policier III).
Le quatrième échelon forme à la conduite de haut niveau et au management. (policier IV)

Un gros travail a déjà été réalisé, pour le premier échelon, par la conférence romande des chefs de l'instruction placée pour l'occasion sous la direction du Cdt Nidegger. Elle a concrétisé les options retenues dans un programme de formation qui sera repris *in extenso* par l'Académie dès le 1^{er} mars 2005.

Conclusion en guise d'appel fédérateur
Idéalement située sur des axes routiers ou ferroviaires, à cheval sur deux cantons, l'Académie offre des possibilités de développement (sans investissement lourd) permettant l'accession à quatre cent cinquante élèves à l'horizon 2008. Elle est aussi l'opportunité de démontrer que les dirigeants institutionnels ou opérationnels du domaine concerné de notre pays sont capables de prendre des décisions fondées, rapides dont l'économicité et l'efficacité seront de grand impact. Le projet global de formation en matière sécuritaire, unifié sur le plan suisse est, à ce titre, parfaitement fédérateur et novateur.

Eric Lehmann
Commandant de la Police
cantonale vaudoise

Collaborer, une nécessité

La formation est une priorité et doit être adaptée en permanence : la qualité de nos prestations en dépend. A l'heure où le cursus est enfin reconnu et couronné par un brevet fédéral, il importe de professionnaliser l'instruction. Seule une collaboration intercantonale est à même d'en améliorer le niveau, de favoriser l'élaboration d'une doctrine commune d'engagement, tout en étant propice aux échanges entre les Corps de police.

ACA DE



DE ACADEMIE POLICE

Peu de cantons ont les moyens de professionnaliser leur organisation dans ce domaine. Dès lors, la recherche de collaborations s'impose. C'est pourquoi la Police cantonale valaisanne s'est résolument engagée dans le projet SYNERSEC. La création de l'Académie de police par la mise en commun des connaissances et expériences des différents partenaires, tout en sauvegardant leurs prérogatives, va permettre de prodiguer un enseignement de qualité alors que, sur le plan de l'organisation, la concentration des moyens réduira les coûts. La collaboration avec l'Armée doit être saluée, le site proposé répondant aux exigences requises.

Il serait en effet utopique d'imaginer une nouvelle réalisation dans le contexte financier actuel. Quoi de plus rationnel que l'utilisation d'une infrastructure publique disponible et adaptée à nos besoins. L'Académie de police basée dans le Chablais se veut complémentaire à l'Institut suisse de police de Neuchâtel. Il importe maintenant, à l'instar de l'alpiniste s'appêtant à gravir un sommet, de progresser avec confiance. La cordée est en route. Elle atteindra son premier objectif

en 2005 en accueillant ses premiers élèves. J'adresse mes vœux de plein succès à l'Académie de police. Qu'elle relève ce défi qui se veut rassembleur pour le bien des Corps de police partenaires, du pays, de ses citoyens et de ses hôtes.

Bernard Geiger
Commandant de la Police
cantonale valaisanne

Un défi ambitieux et novateur

Le bon exercice de la mission de la police dépend avant tout de la formation des policiers

L'évolution de notre société provoque l'émergence de phénomènes sociaux rendant le métier de policier de plus en plus complexe, de plus en plus pénible, de plus en plus dangereux et réclamant, par conséquent, de nouveaux savoir-faire et surtout de nouveaux savoir être.

A ce titre, la reconnaissance professionnelle du métier et le brevet fédéral de policier s'inscrivent parfaitement dans une orientation de renforcement et d'uniformisation des compétences et des connaissances de l'ensemble des policiers de notre pays.

Dans ce sens, la démarche vaudoise, visant à réunir les voies de formation des policiers municipaux, bénéficiant déjà d'une reconnaissance par l'obtention d'un certificat cantonal, et des policiers cantonaux, complète les travaux menés, sous la conduite du Cdt Nidegger de la Police cantonale fribourgeoise, par l'ensemble des spécialistes romands de la formation.

La convergence des efforts entrepris propulse la Suisse romande sur le devant de la scène au niveau national et ouvre la possibilité de mettre en place et de développer un centre de compétence, une Aca-



démie de police, au niveau de notre région pour la formation de base.

Il s'agit là d'un défi ambitieux et novateur relevé, pour 2005, par les cantons de Vaud, du Valais et les communes vaudoises. La centralisation des compétences dans le domaine de la formation permettra incontestablement de dégager une valeur ajoutée et une amélioration qualitative au profit des aspirants qui, à terme, pourraient être aux environs de quatre cents à fréquenter ce centre avec l'apport des autres cantons romands.

De plus, le développement et l'adaptation d'un site au bénéfice de structures déjà existantes, propres à

garantir des conditions d'enseignement de haut niveau, apportent une plus-value non négligeable au projet, favorisant également un démarrage immédiat.

La poursuite des réflexions visant à favoriser des recherches naturelles de synergie avec nos partenaires militaires, largement impliqués dans le domaine de la sécurité intérieure (WEF, G8 par exemple), ne doit pas faire craindre une militarisation de la police. Bien au contraire, il s'agit, en respectant les champs d'activités et de compétences de chacun, tout en bénéficiant des connaissances mutuelles, d'optimiser et de rationaliser les formations et les engagements au profit de la sécurité des citoyens de notre pays.

Avec ce projet, les cantons de Vaud et du Valais, ainsi que les communes vaudoises, ouvrent une piste pour la Suisse romande résolument tournée vers l'avenir, vers une formation policière offrant les meilleures conditions et préparant de manière la plus optimale possible les futurs élèves aux réalités du métier qu'ils ont choisi.

Gérald Hagenlocher
Commandant de la Police municipale
de Lausanne

Une région d'accueil policée au service des hôtes du monde

Carrefour géostratégique au cœur de l'Europe, le Pays de Vaud, promu à l'étranger sous l'appellation "Région du Léman", est incontestablement appelé à assumer une vocation touristique et à développer une activité d'accueil de qualité.



Les raisons lui en ont été données tant par le Créateur, auteur de ses paysages d'une beauté et d'une diversité exceptionnelles, que par les hommes qui, au cours des siècles, l'ont doté d'infrastructures, d'équipements et de services très attractifs et performants, le tout

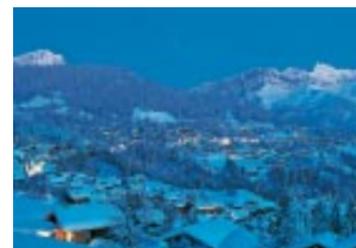
dans une atmosphère placée sous le signe de l'hospitalité. Ce qui lui vaut d'être une destination prisée dans le monde entier sur les marchés des vacances et week-ends d'agrément, des gens d'affaires, des congressistes, des artistes et des séjours thématiques en tous genres. Le tourisme est ainsi devenu le deuxième secteur économique du Pays de Vaud, avec un apport annuel de plusieurs milliards de francs...

Une Histoire de tourisme

Entre lacs et montagnes, ce canton est né dans le tourisme et avec le tourisme. A l'image de la Suisse

dont il est le microcosme, avec une capitale, des villes et des villages construits autour des premières auberges et surtout des premiers palaces, des premiers hôtes aussi montés là au moyen des premiers funiculaires et autres chemins de fer à crémaillère...

Les Alpes vaudoises sont révélatrices de cette terre de contrastes baignant dans la tradition pastorale, magnifique exemple d'intégration et de symbiose entre l'économie alpestre et le tourisme moderne. D'un côté, une activité rurale garante d'un environnement intact, d'une authentique culture popu-



laire, d'un folklore non frelaté et de produits du terroir de qualité, autant d'éléments assurant la pérennité de l'héritage des pionniers. De l'autre, des éléments d'accueil et d'animation comme des hôtels de toutes catégories, des remontées mécaniques high tech et des installations sportives qui forment une offre très diversifiée en mesure de susciter l'intérêt d'une large clientèle. Des plaisirs familiaux, de la randonnée pédestre aux sports extrêmes, du séjour en amoureux aux vacances grands-parents/petits enfants...

Des stations-villages authentiques

A l'inverse des stations artificielles ou bétonnées à outrance, les stations des Alpes vaudoises peuvent se targuer d'être toutes des villages qui, dès le XVIII^e siècle et progressivement, se sont ouvertes au tourisme et à des activités d'accueil sous des formes certes diverses, si l'on songe, en particulier, à Leysin, haut centre de santé reconvertie au tourisme climatérique. Leysin, mais aussi Les Diablerets, Villars/Gryon, Les Mosses, Château-d'Oex, Rougemont sont aujourd'hui des stations d'été et d'hiver dont la clientèle internationale aime l'âme, le cachet, la simplicité



des habitants et l'éventail de l'offre. On peut y pratiquer aussi bien des activités estivales (randonnée pédestre, vélo, VTT, alpinisme, parapente, canyoning, tennis, golf, etc.) que des sports d'hiver, royaume de la glisse sous toutes ses formes grâce à 200 remontées mécaniques et à 400 km de pistes: ski de descente, ski de fond, snowboard, raquettes à neige, luge... Que l'on soit skieur ou non, jeune ou moins jeune, les attractions ne manquent pas, du Glacier des Diablerets, à 3'000 mètres, où l'on peut aussi skier l'été, au restaurant tournant "Le Kuklos", unique en Suisse romande, des jardins de neige aux circuits balisés pour se promener en toutes saisons, des sentiers thématiques aux "balades ferroviaires", véritables voies du rêve... Encore faut-il le faire savoir, et ce auprès d'une clientèle sollicitée par 160 pays de par le monde!

Promouvoir ce type de Suisse aux antipodes

A l'Est du canton, le Chablais se trouve précisément très concerné par cette question; toute cette région profite des campagnes de promotion commune menées depuis une dizaine d'années dans le cadre de la collaboration Vaud-Valais-Genève sous l'enseigne "Lake Geneva et Matterhorn Region". L'Office du tourisme du canton de Vaud (OTV), actif en matière de promotion-vente sur 25 marchés, et Suisse Tourisme, véritable agence nationale de marketing, sont les fers de lance des stations sur les marchés. Car s'il reste nécessaire de promouvoir ces dernières en Suisse, la concurrence n'est plus la station d'à-côté, mais sur les plages de sable chaud, dans les hôtels des pays exotiques et au centre des grandes capitales... La mondialisation n'est-elle pas une déjà vieille

" up to date " – siègent à deux pas des zones de shopping (leurs conjoint(e)s aussi !), les grands vapeurs du Léman ou du lac de Neuchâtel offrent un dépaysement instantané, une centaine de musées constituent une attraction permanente (moult d'entre eux organisent des animations pour les enfants) et des vaches – c'est unique au monde! – broutent devant le World Trade Center Lausanne, l'un des 260 de la planète... Ce petit coin de Suisse " Vaud " le détour. Mais il s'avère difficile à décrire tant il est diversifié, hétéroclite et riche de possibilités de séjours, de visites et de curiosités dans tous les domaines du tourisme moderne: agrément, affaires, culture, sport, éducation, événementiel, santé!

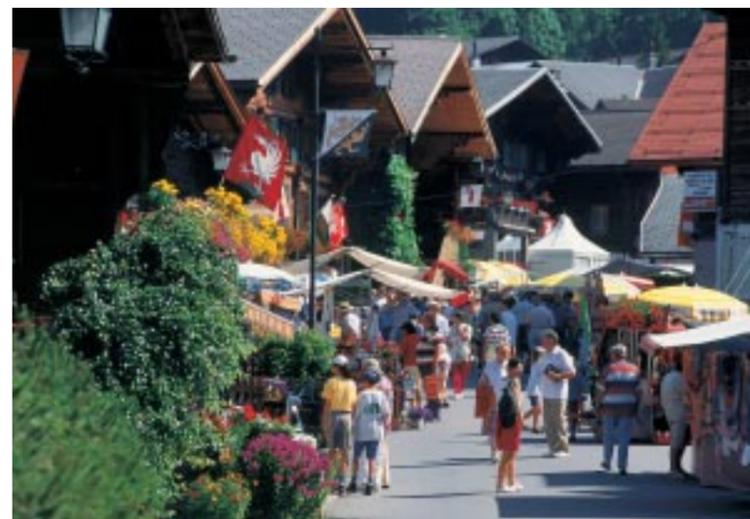
L'un des grands miroirs du Pays de Vaud, véritable réemetteur d'ima-



constante des milieux touristiques? La Suisse, néanmoins, conserve toutes ses chances de s'y profiler, moyennant naturellement des offres placées sous le double signe de l'accueil et de l'excellence.

Palmiers, fêtes et congrès
D'est en Ouest et du Sud au Nord, la terre vaudoise se présente comme un formidable kaléidoscope d'images touristiques, en mouvement au gré des saisons et au rythme des événements qui en façonnent la mouvance.

L'aéroport international de Genève n'est qu'à quelques dizaines de minutes de n'importe quel site, on passe allègrement des palmiers du Léman à Glacier 3000 en nonante minutes, la ville et la campagne sont en flirt perpétuel (comme les ceps de vigne et les sapins), les congressistes de Lausanne ou de Montreux – au bénéfice de centres



ges à travers le monde, est sans conteste son calendrier des manifestations. Tout au long de l'année, les fêtes, festivals et spectacles (d'envergure internationale comme le meeting Athletissima, le Lausanne Marathon, le Prix de danse de Lausanne, le Béjart Ballet, le Montreux Jazz Festival, le Paléo Festival de Nyon, le Festival d'opéra d'Avenches), non seulement attirent les foules, mais portent au firmament le nom de notre canton. Et les grandes épreuves sportives, championnats du monde et d'Europe ont depuis longtemps contribué à prouver qu'il est capable de jouer sur tous les fronts et de rivaliser avec n'importe quel site d'organisation sur les cinq continents!

Ici comme ailleurs, il importe surtout que les voyageurs, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, soient bien accueillis. Reçus, renseignés, servis et soignés non pas comme de simples clients, mais comme des hôtes. Ce n'est pas le devoir des seuls «acteurs du tourisme», mais celui de tout un chacun, dans la rue, sur la route, à son poste de travail, au spectacle. A côté de l'autre. Le tourisme n'est pas une technique, mais un état d'esprit devant assurer le bien-être de tous.



Office du tourisme du canton de Vaud
Avenue d'Ouchy 60, 1000 Lausanne 6,
Tél. +41 (0)21 613 26 26
info@region-du-leman.ch
www.region-du-leman.ch

© photographies: OTV et P. Germond

Ensemble, soyons constructifs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
BOIS
SALLES DE BAINS

CARRELAGES, PIERRES ET MARBRES
AGENCEMENTS DE CUISINES
APPAREILS MÉNAGERS

GETAZ ROMANG
MATÉRIAUX • BOIS • SALLES DE BAINS • CARRELAGES • CUISINES

GETAZ ROMANG SA : 1000 LAUSANNE, GENEVE, YVERDON, YVERDON-LEZ-EMMIS, SARTY-LEZ-EMMIS, AIGLE, VERTICAIL, COFFRÈS, SEIGNE, VEVEY.
PARTICIPATIONS :
KAPPA MONTREUX SA : PIRENNE, BLANSON MONTREUX SA : SINGELZ, BELLE, CHAMERU-CHES, GÉRALD, PRILLY, ROCHES.
SIBREX MONTREUX SA : LA CHAULETTE, PIRENNE, CHAMERU, MICHAMPEL, COLOMBIER, FLÉPHE.
SABEZ SANTARIN-BEDAFF AG : VOLETIVAL, SAINT-GALL, CLATERRIGG, SCHATHOURE.
SANTER MONTREUX SA : LUSIGNY, MONTREUX, CHAMERU, OTTIGAL, ZIG.
PARTENAIRES : NICOD SA : BELLIGNY, COLCHERET, LORVINGE, MAMET.
www.getaz-romang.ch

2.5%
taux d'intérêt variable (total de 10.06.04)

2.5%

M-Start: un avantage au départ

Si vous désirez acquies votre propre logement (villa familiale, appartement en PPE), la Banque Migros vous place dans les starting blocks. M-Start est un prêt hypothécaire particulièrement avantageux, qui se démarque par sa simplicité. Un taux d'intérêt variable de 2.5% est appliqué à toute la somme avancée, sans distinction entre 1^{er} et 2^e rang, pendant les trois premières années. De plus, certains frais de dossier ou d'expertise ne sont prélevés.

Si vous souhaitez savoir comment bénéficier du nouveau prêt hypothécaire M-Start, prenez un esprit jusqu'à votre téléphone.

BANQUE MIGROS

1000 Lausanne 9 • Rue des Torreaux 23 • Tél: 021 321 11 11
1800 Vevey • Rue de Lausanne 17 • Tél: 021 923 34 34
www.banquemigros.ch • E-mail: banquemigros@migros.ch

EUROMASTER
Direction Rond-point de la Maladière
1007 Lausanne
021/626 14 24

EUROMASTER
Parking du centre commercial Migros
1032 Romanel-sur-Lausanne
021/647 25 32

EUROMASTER
Rte de Renens 6 (vers la patinoire de Malley)
1008 Prilly/Lausanne
021/620 69 20

EUROMASTER
Route direction Prilly (à côté du garage Citroën)
1023 Crissier
021/632 80 40

EUROMASTER
En Chamard à 100m du Mc Donald's
1442 Montagny-sur-Yverdon
024/445 33 13

EUROMASTER
Sortie autoroute Gland
1267 Vich
022/354 20 90

www.euromaster.com

pneu vidange frein amortisseur batterie

EUROMASTER
Notre seule ligne de conduite, c'est vous.

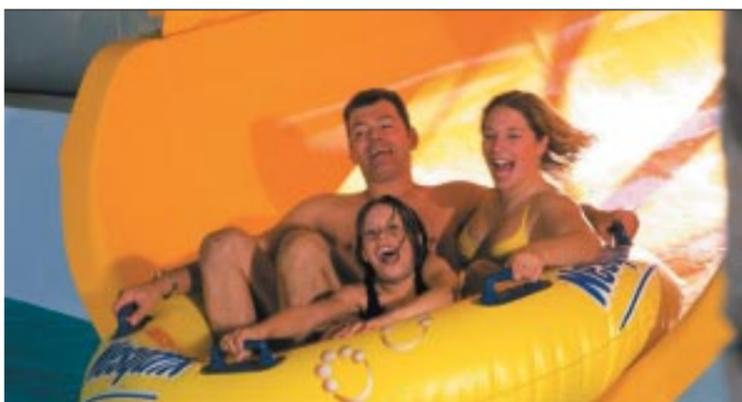
www.bernard-nicod.ch

BERNARD Nicod

Entreprise générale
Promotion • Vente
Administration • Gérance

LAUSANNE	021 311 11 11
LAUSANNE	021 331 55 55
GENÈVE	022 718 08 88
MORÇES	021 804 79 79
AUBONNE	021 807 15 15
NYON	022 990 90 90
YVERDON	024 424 24 24
VEVEY	021 925 70 70
MONTREUX	021 965 44 44
MONTHEY	024 473 88 88

Région Chablais valaisan Portes du Soleil



Aventure et authenticité entre Léman et Dents du Midi

Entre les plages du Lac Léman et les cimes des Dents du Midi, la Région du Chablais et des Portes du Soleil vous invite à la détente et à la pratique de loisirs très variés. Ses stations de montagne (Champéry, Morgins, Champoussin, Les Crosets et Torgon) sont reliées au domaine international des Portes du Soleil, qui séduit en été les adeptes de randonnée (500 km de sentiers balisés), mountain bike (350 km), équitation et parapente, grâce à la beauté de ses paysages et le confort de ses 23 remontées mécaniques. Ressourcement et bien-être sont garantis dans le calme des alpages, au bord des lacs

de montagne (Taney, Salanfe, Lac vert), sur le tour pédestre des Dents-du-Midi ou des Dents Blanches, ou aux Bains thermaux de Val-d'Illicz. La région enchante aussi enfants et adultes par ses 6 parcs de loisirs, ses sentiers didactiques et ses parcs animaliers. Rendez-vous pour les passionnés de culture à St-Maurice; à Monthey pour un théâtre ou du shopping; au Bouveret et St-Gingolph pour des vacances balnéaires. Laissez donc le Chablais donner une touche dépayssante à vos vacances!

Abenteuer und Authentizität zwischen Genfersee und Dents du Midi

Zwischen den Ufern des Genfersees und den Gipfeln der Dents du Midi fordert die Region Chablais und Portes du Soleil förmlich zu einem gleichermassen erholsamen wie aktiven Urlaub auf. Die in den Bergen gelegenen Orte (Champéry, Morgins, Champoussin, Les Crosets und Torgon) sind mit den Portes du Soleil verbunden – ein internationales Feriengebiet, das mit seiner landschaftlichen Schönheit und Erschliessung durch nicht weniger als 23 Transportanlagen passionierte Wanderer (500 km markierte Wege), Mountain Biker (350 km Routen), Reiter und Fallschirmspringer begeistert. Wer in der reinen Alpenluft wieder mal so richtig auftanken und entspannen will, lasse sich an den stillen Ufern der Bergseen (Taney, Salanfe, Lac vert) nieder oder gönne sich ein Wohlfühl-Bad in den Thermen von Val-d'Illicz; auch eine Wandertour um die Dents du Midi oder Dents Blanches öffnet neue Horizonte. Erlebnis – Highlights für Kinder und Erwachsene: 6 Freizeitparks sowie verschiedene Themen-Lehrpfade und Tierparks. Kulturliebhaber treffen sich im historischen Städtchen St-Maurice oder im Theater – und zum Shopping! – in Monthey, während Bouveret und St-Gingolph zum Badeurlaub laden. Ferien in Chablais: geniessen und – abheben!

Portes du Soleil: 650 km Skivergnügen

Zwischen dem Genfersee und Mont Blanc liegt die grenzüberschreitende Winterarena, welche grenzenloses Skivergnügen und ideale Schneebedingungen bietet und Wintersportfans zu begeistern weiss. Hier öffnet sich ihnen eines der grössten Skigebiete der Welt, Les Portes du Soleil. Gut erreichbar (115 km von Genf Flughafen), vereint es mit 14 charmanten Feriendörfern die Schweiz und Frankreich. Auf den Pisten ist die Versuchung gross, eine kurze Pause einzulegen und genussvoll Walliser und Savoyische Spezialitäten bei Hüttenromantik zu degustieren.

Zwischen Evionnaz und St-Gingolph, vorbei an Monthey und St-Maurice, birgt die Destination so manche Überraschung, dank seinen Freizeitparks, Thermalbädern und touristischen Sehenswürdigkeiten.

Unterkunft und Skiabonnemente on-line unter www.chablais.info



Les Portes du Soleil: 650 km de glisse

Entre lac Léman et Mont-Blanc, à cheval sur une frontière, il est un domaine où deux pays ne font qu'un et qui, avec une grande variété de pistes et des conditions d'enneigement idéales, a le mérite de pouvoir rendre heureux tout adepte de glisse. Ici, l'un des plus grands domaines skiabiles du monde vous ouvre ses portes, les Portes du Soleil. Facile d'accès (à 115 km de l'aéroport de Genève), il relie 14 charmants villages de vacances de Suisse et de France. Sur les pistes, nombreuses sont les occasions de s'autoriser une petite pause en dégustant des spécialités

valaisannes et savoyardes dans l'ambiance particulière d'un chalet ou d'une cabane. Entre Evionnaz et St-Gingolph, en passant par Monthey et St-Maurice, la région vous réserve aussi de nombreuses autres activités grâce à ses parcs de loisirs, bains thermaux et sites historiques.

Hébergement et abonnements de skis en ligne sur www.chablais.info.

Chablais Tourisme S.A.
Case postale 1429, 1870 Monthey 2
Tél. +41 (0)24 471 12 12
Fax +41 (0)24 471 12 00
info@chablais.info, www.chablais.info

© photographies: Chablais Tourisme

Ecole de police

au sein de l'Académie de police d'autre part.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi. L'horaire est fixe, sur la base de 42 heures environ par semaine mais, en cours d'année, il peut être adapté aux exigences liées à des modules de formation spécifiques, à des exercices ou engagements particuliers.

Une grande disponibilité est demandée à l'ensemble des élèves qui, le cas échéant, seront amenés à passer, sur ordre, une ou plusieurs nuits sur place, pour les besoins du service.

L'effectif de l'école est divisé en classes d'environ 20 personnes, tous

corps confondus. Pour certains modules, les aspirantes et aspirants sont regroupés par corps de police.

L'encadrement est constitué principalement de policiers affectés de manière permanente à l'Académie de police.

La formation professionnelle

L'enseignement est dispensé par des formateurs professionnels ou des policiers formés aux méthodes pédagogiques modernes. Il est en tous points conforme aux exigences du **Brevet fédéral de police**, que chaque aspirant de l'académie devra obtenir à l'issue de l'école.

Dans ce cadre, on relève 3 grandes lignes de formation :

- La formation " police "
- La formation générale et le sport
- La connaissance du milieu professionnel

La formation " police "

Cette formation représente l'axe majeur d'enseignement, qui comprend notamment :

Des cours en relation avec la police de proximité, l'éthique et les droits de l'homme, le tir et la sécurité personnelle, le maintien de l'ordre, le service d'ordre, le cours de conduite voiture, la législation routière, la régulation du trafic, le droit pénal, la procédure pénale, la police judiciaire, les stupéfiants, la police technique et scienti-

fique, les cours d'audition et d'interrogatoire, la rédaction de rapports, etc.

Partout où cela est possible, l'accent est mis sur une formation pratique réaliste, avec mise en situation et jeux de rôles

La formation générale et le sport

Les branches enseignées sont principalement :

Le français, la connaissance des institutions, la géographie, les langues étrangères (allemand et anglais), la topographie, la dactylographie, l'informatique, l'expression verbale et les premiers secours.

En ce qui concerne le sport, on peut citer :

La self-défense, la natation (brevet de sauvetage), la course à pied, le vélo, divers sports d'équipe ainsi que des marches d'endurance et exercices en milieu alpin.

La connaissance du milieu professionnel

Lors de périodes de stages au sein des différents corps de police concernés, de visites, présentations et informations diverses l'aspirant se familiarise avec le domaine policier. La participation de tout ou partie de l'école à des événements ponctuels comme, par exemple, le Paléo festival de Nyon fait partie de la formation.

Le recrutement

Il est unifié dans le canton de Vaud et se déroule dans l'année qui pré-

cède l'école. Le concours pour l'école 2006 a lieu dans le courant de l'année 2005.

Le concours pour l'admission à l'école de l'Académie romande de police fait l'objet d'un document particulier. Les personnes intéressées peuvent l'obtenir gratuitement sur simple demande auprès de l'Académie de police, des corps de police concernés ou en consultant le site Internet www.policier.ch.

Centre de formation de la Police cantonale vaudoise



Hitzkirch – Un projet d'école de police intercantonale en voie de réussir



Le début et les premiers pas

Afin de renforcer la collaboration entre les six partenaires du concordat de police de la Suisse du Nord-Ouest (Bâle Ville, Bâle Campagne, Soleure, Argovie, Canton de Berne et Ville de Berne), les Conseillers/ères d'Etat et les Commandants respectifs décidèrent, en 2000, de lancer une réflexion quant à l'opportunité d'une école de police commune. Comme ce chemin était nouveau et complexe, ils demandèrent à TC Team Consult d'accompagner et d'animer ce travail.

Le premier concept partait d'une école itinérante où chaque partenaire développait un centre de compétence spécifique et prenait en charge les modules de formation respectifs. Les classes d'aspirants migraient d'un Centre à l'autre.

Mais, très vite, cette formule s'est révélée trop compliquée et trop coûteuse. Alors, une seconde étape a pu être franchie: le consensus quant à une école commune avec une infrastructure fixe, située à un endroit le plus central possible.

Puisque les recherches d'infrastructures existantes disponibles restaient sans résultat et que l'Armée apparaissait comme partenaire possible d'une construction nouvelle, le "projet Sand", situé près de Berne, voyait le jour. Ensemble avec l'Armée, les

premiers concepts et calculs ainsi développés indiquaient un horizon de réalisation autour de 2010.

Hitzkirch

Vers la fin 2001, le Canton de Lucerne, qui faisait partie d'un autre concor-



dat (Suisse centrale) proposait au Nord-Ouest d'étudier l'utilisation éventuelle du Séminaire de Hitzkirch, ce dernier devenant disponible à l'horizon 2005/2006 et pour lequel le Canton cherchait une nouvelle utilisation.

Une analyse des lieux et de l'infrastructure existante montrait vite que Hitzkirch était "l'objet presque idéal" – mais malheureusement hors des territoires Nord-Ouest. Ce problème a été résolu par l'offre de la Suisse centrale de se joindre au concept, portant ainsi le projet d'une école commune à 13 cantons. La Suisse centrale disposait déjà d'une telle infrastructure à Sempach. Elle était cependant devenue trop

petite et nécessitait de nouveaux investissements.

Ce nouveau partenariat avait l'énorme avantage de porter le chiffre des aspirants annuels à 300, chiffre reconnu internationalement comme dimension critique pour une école de police moderne et efficace.

A ce moment fut lancée une opération "Ecole intercantonale de police Hitzkirch" structurée et gérée en projet avec des sous-groupes de travail comme

- programmes de formation;
- infrastructures;
- organisation et forme juridique;
- finances.

Dans ces sous-groupes, tous les partenaires étaient représentés par leurs spécialistes respectifs qui, ensemble, cherchaient à concevoir la meilleure école pour le moins cher possible.

Grâce à l'engagement de ces groupes de travail mais également grâce à la vision et à l'ouverture d'esprit des Conseillers/ères d'Etat

et des Commandants, un concept global et cohérent voyait le jour vers la mi-2003. Ce concept, sous forme d'un projet de concordat nouveau, a été accepté d'abord par l'ensemble des directeurs/trices de police et ensuite par les exécutifs de tous les partenaires.

L'année 2004 est consacrée à l'obtention des feux verts définitifs auprès des différents partenaires, dont le vote de certains Parlements. Ce processus est déjà bien avancé et le début des cours à Hitzkirch est programmé pour 2006/2007.

Dr. Bernhard Prestel
Directeur de Team Consult SA

L'examen professionnel de policier: tout ce que vous devez savoir!

C'est le 7 mai 2003 que le Conseiller fédéral Joseph Deiss – en tant que Chef du département fédéral de l'économie – a signé le Règlement concernant l'examen professionnel de policier et policière. 12 années de travail assidu étaient ainsi récompensées. Il s'agit dorénavant de mettre en pratique ce règlement. Afin de bien comprendre la portée de cet événement, nous répondons dans le présent encart à toutes sortes de questions relatives à la reconnaissance de la profession de policier/policière.

Nouvelle loi sur la formation professionnelle

La dernière partie de la nouvelle législation sur la formation professionnelle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004; ainsi, les conditions des formations professionnelles supérieures ont, elles aussi, été améliorées. Le métier de policier est une seconde profession. Il convient en conséquence d'adapter la formation – également au niveau tertiaire – et de la faire valider par un examen professionnel supérieur de niveau fédéral, attesté par un brevet de capacité.

Marque de qualité et protection du titre

Le brevet fédéral certifie que la formation a été suivie et terminée avec succès. La Confédération reconnaît les résultats du candidat en fonction d'une définition de la qualité qui se veut unifiée et nationale. La Commission d'examen répond devant la Confédération du respect des standards fédéraux. Le titre professionnel est ainsi implicitement protégé, puisqu'il ne peut être porté que par des candidats ayant réussi l'examen. Cela n'autorise cependant personne à exercer des compétences de manière souveraine dans le domaine de la sécurité publique. Le brevet de capacité n'est en soi que la reconnaissance d'une formation et la protection d'un titre professionnel sur le plan national.

Comment s'annoncer à l'examen?

Les dates exactes des différentes ses-

sions d'examen seront publiées sur la toile dès mars 2004. Les corps de police comme les écoles de police seront informés par écrit des délais d'inscription. Chaque aspirant de police qui remplit les conditions pourra annoncer sa candidature à une session d'examen. Il faudra cependant qu'il le fasse suffisamment tôt pour obtenir les informations, les directives et l'attestation nécessaire l'autorisant à participer. Les candidats n'auront accès à l'examen qu'une fois la taxe d'examen acquittée. Le formulaire d'inscription à l'examen se trouve sur la Home-page du site ISP. Remplissez-la! www.institut-police.ch – Actualité > Statut prof.

Comment savoir ce qu'on va me demander?

Toute personne intéressée peut obtenir auprès de la Commission d'examen, d'une part le Règlement

de l'examen et d'autre part le Guide méthodique qui précise la taxonomie des branches d'examen. Toutes les écoles qui participent durant cette année à l'essai pilote savent exactement quelles sont les exigences demandées. Elles peuvent par ailleurs fournir des renseignements à ce sujet.

J'exerce le métier de policier depuis longtemps; est-ce que je dois rattraper l'examen?

Tous les policiers qui remplissent les conditions suivantes au moment de l'entrée en vigueur de ce règlement, sont exemptés de l'examen:

- vous avez suivi avec succès une école de police
- 100% de votre temps de travail est effectué au profit d'une collectivité publique.

Vous pouvez obtenir ce certificat qui vous autorise à porter le titre protégé de policier/policière auprès de la Commission d'examen en passant pvh par l'ISP. Ce certificat coûte CHF 25.–.

Où trouver les infos?

Sur la Home-page du site Internet de l'Institut suisse de police, vous trouverez toutes les informations actualisées et dans les trois langues officielles concernant la reconnaissance professionnelle. Vous y trouverez également le formulaire d'inscription à l'examen professionnel et le formulaire pour l'obtention d'un certificat. www.institut-police.ch – Actualité > Statut prof.

Nous cherchons des experts

Comme lors de tout examen fédéral, il faut que pour chaque bran-

che examinée deux personnes – au moins – fassent passer l'examen aux candidats afin que la procédure soit validée. Les experts seront formés à leur activité lors d'un cours de 2 jours (gratuit et attesté). Quand bien même cette tâche, qui demande au demeurant une préparation peu importante, est un travail supplémentaire, elle n'en amène pas moins son lot d'expériences très intéressantes à celui qui l'exerce. A noter enfin que cette activité est rémunérée selon des standards fédéraux.

Postulez cette fonction et participez activement à la reconnaissance professionnelle!

Vous ne devez pas forcément enseigner dans une grande école de police pour ce faire. Si vous êtes intéressés à participer de manière active à la formation des nouveaux policiers, alors prenez contact avec Christophe Peisl, christophe.peisl@ne.ch, ou passez par notre site Internet.

Vous êtes à la recherche de personnel?

Afin de vous soutenir dans votre travail de renouvellement du personnel, l'ISP offre une procédure d'assessment à un prix très avantageux. Les assessments s'inscrivent dans la perspective de la reconnaissance professionnelle. Vous trouverez plus de détails sur notre site Internet et pouvez désormais inscrire vos candidats à l'une ou l'autre session organisée par l'Assessment-Center.

Institut suisse de police - ISP
Faubourg de l'Hôpital 3
Case postale 2508
CH-2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 81 00
Fax 032 723 81 19
www.institut-police.ch
isp@ne.ch



Making people
successful in a changing world

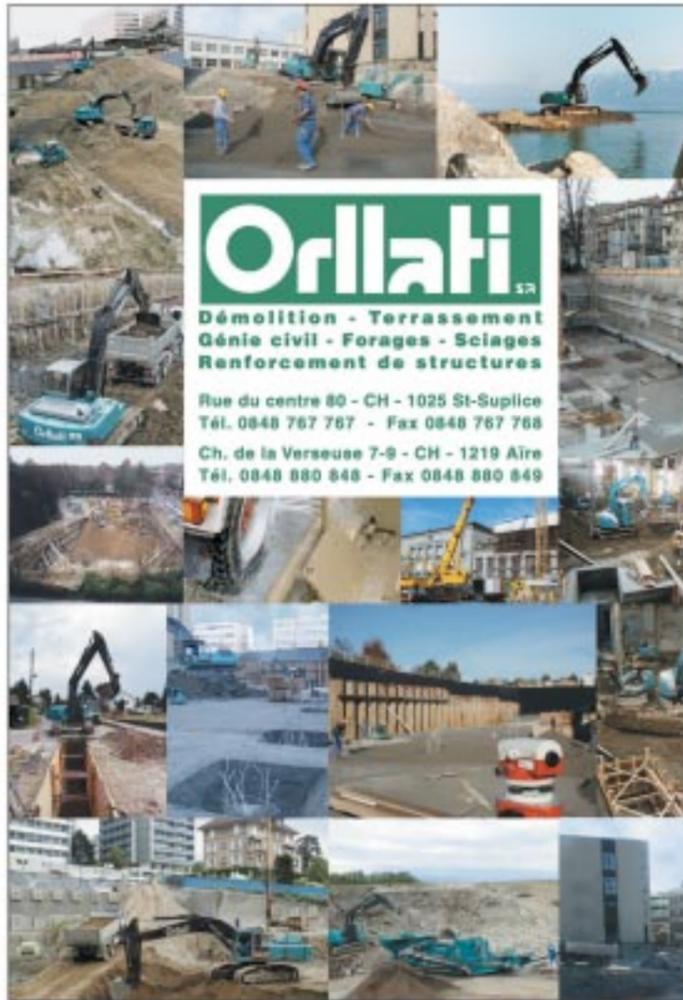
www.adecco.ch



Aarau
Baden
Basel
Bellinzona
Bern
Biel
Brig
Buchs
Bulle
Carouge
Châssis
Chaz
Délémont
Dielikon
Frauenfeld
Fribourg
Genève
Genève-Aéroport
La Chaux-de-Fonds
Lonsanne
Le Brassus
Liestal

Lucarno
Lugano
Luzern
Martigny
Meyrin
Monthey
Morges
Murten
Neuchâtel
Nyon
Oerlikon
Olten
Payerne
Pully
Rapperswil
Schaffhausen
Sion
Solothurn
St. Gallen
Thun
Trametan
Vevey
Yverdon
Yverdon-les-Bains
Zug
Zürich
Zürich-Aéroport

Adecco



Orlati

Démolition - Terrassement
Génie civil - Forages - Sciages
Renforcement de structures

Rue du centre 80 - CH - 1025 St-Sulpice
Tél. 0848 767 767 - Fax 0848 767 768

Ch. de la Verseuse 7-9 - CH - 1219 Aire
Tél. 0848 880 848 - Fax 0848 880 849



LA SOURIS QUI MARQUE
LA FIN DE LA TECHNOLOGIE OPTIQUE.

La LOGITECH® MX™ 1000 LASER CORDLESS MOUSE est une petite merveille de précision! Première au monde à utiliser la technologie laser, elle offre une sensibilité de déplacement 20 fois supérieure aux modèles optiques, même sur surface lisse ou granuleuse. Une vraie révolution! Avec son look typé et sa connexion sans fil Fast RF™, cette souris rechargeable est en fait le prolongement de vos sens. Toutes les autres essayeront un jour de l'égaliser.

www.logitech.com



© 2004 Logitech. Tous droits réservés. Logitech, le logo Logitech et les produits Logitech auxquels il est fait référence sont des marques ou des marques déposées de Logitech.

TAXA

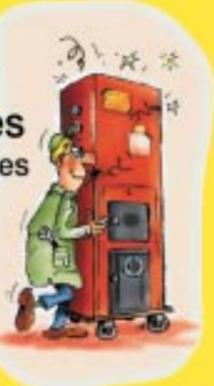
1072 Forel (Lavaux)



Citernes
révisions et installations



Brûleurs
mazout, gaz, mixte



Chaudières
rénovation chaufferies



Tubages
de cheminées

Tél. 021 781 07 00 Fax 021 781 07 18

**FIDUCIAIRE
BERTHOUD**

à votre service pour :

**Votre comptabilité
Vos décomptesTVA
Votre déclaration d'impôt**

Rue du village 28 - 1312 Eclépens
Téléphone 021 / 866 13 34
Fax 021 / 866 13 34



THE
ROUTE
V50.

UNE VOITURE. UN FILM. UNE EXPÉRIENCE.

LA NOUVELLE VOLVO V50 → DESIGN INTÉRIEUR RÉVOLUTIONNAIRE → IDIS (INTELLIGENT DRIVER INFORMATION SYSTEM) → JUSQU'À 220 CH (T5) → ÉGALEMENT DISPONIBLE EN VERSION DIESEL COMMON RAIL → ET AVEC TRACTION AWD → COMPACTE → SPORTIVE → SÛRE. DÉCOUVREZ LA VOLVO V50 DANS LE FILM-CULTE «THE ROUTE V50» SUR WWW.VOLVOCARS.CH → OU DEMANDEZ À VOTRE CONCESSIONNAIRE VOLVO QU'IL VOUS OFFRE LE DVD → ET QU'IL VOUS FASSE ESSAYER LA NOUVELLE VOLVO V50.

VOLVO
for life

Volvo Automobiles (Suisse) SA Hotline 0800/810 811 · www.volvocars.ch

Volvo Swiss Premium® (service gratuit jusqu'à 100 000 km, garantie jusqu'à 3 ans)